

Quelle connaissance avons-nous de la biodiversité en région et des services qu'elle nous rend ?



FLORE VASCULAIRE MENACÉE

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

BILAN DE LA LISTE ROUGE UICN NATIONAL

2014

Thème de l'observatoire

État et évolution des composantes de la biodiversité

Partenaires



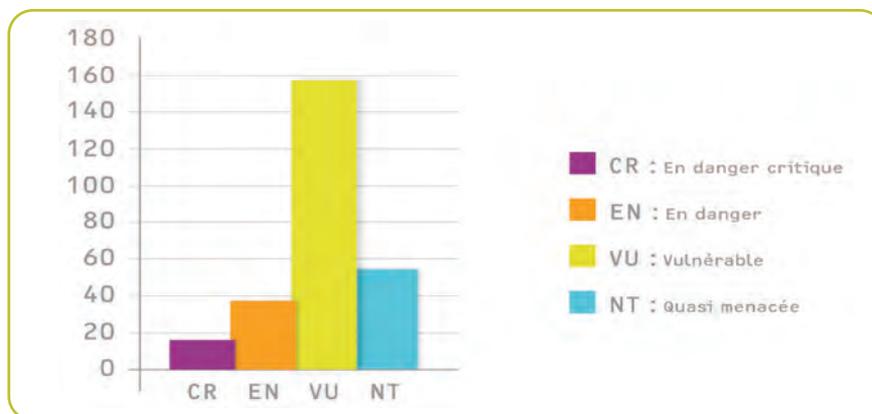
Tulipe de Guillestre
(*Tulipa platystigma* JORD.)

CET INDICATEUR traduit de manière synthétique les résultats de la liste rouge nationale des espèces menacées pour la flore vasculaire pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif de la liste rouge est d'évaluer le risque de disparition des espèces à l'échelle nationale.

... Cet indicateur permet donc de mesurer quantitativement les enjeux en termes de conservation pour la flore vasculaire de la région et met en évidence la responsabilité de la région par rapport aux enjeux de conservation nationaux.

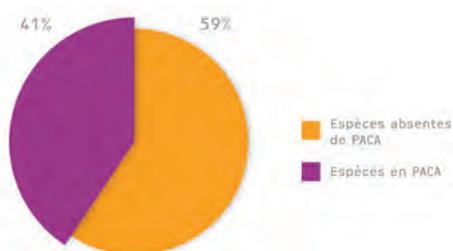
Résultats :

Nombre d'espèces menacées en France, présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, par catégories de l'UICN ▼

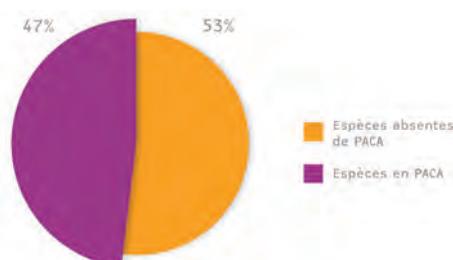


Proportion des espèces de la liste rouge nationale présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

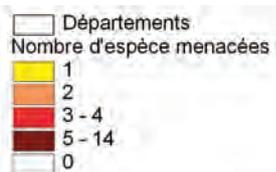
Espèces menacées (CR / EN / VU) ▼



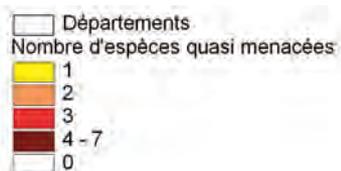
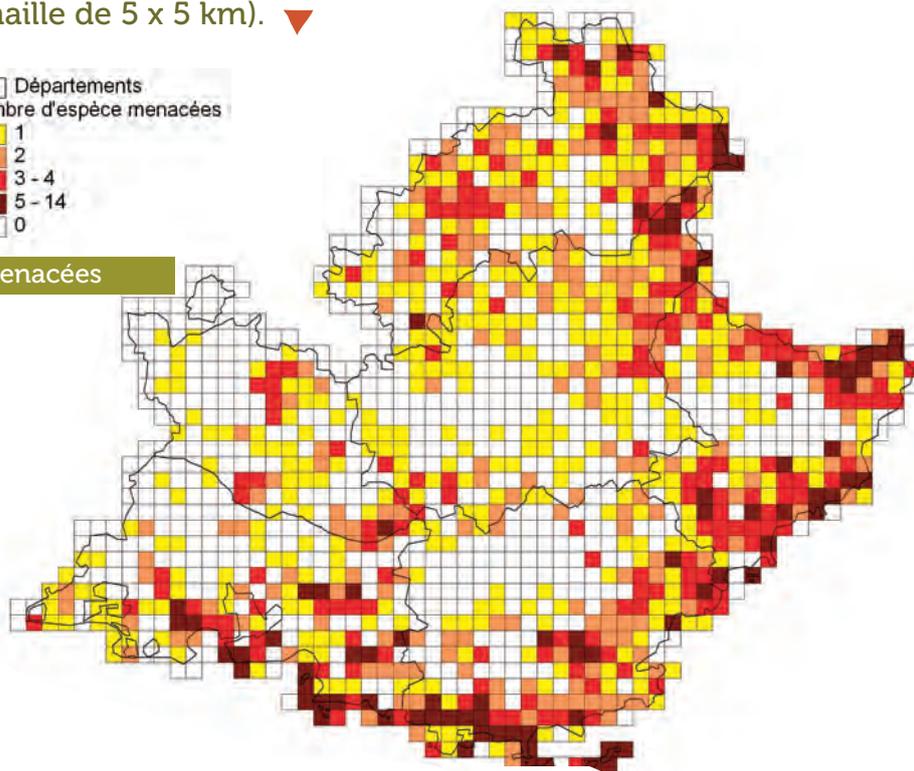
Espèces quasi menacées (NT)



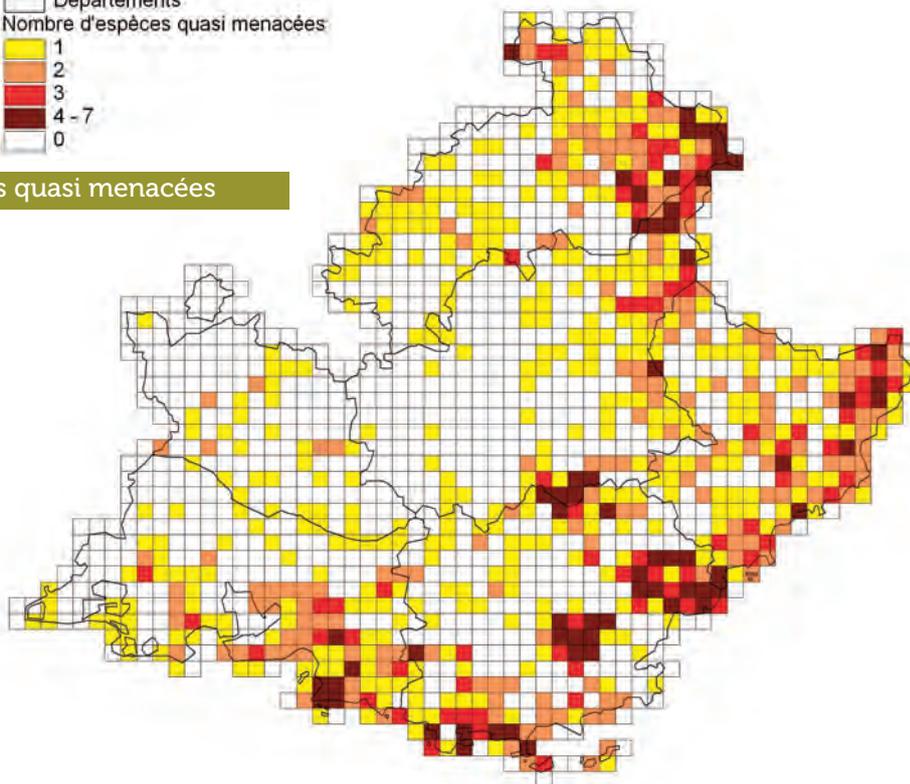
Répartitions de la richesse spécifique pour les espèces menacées et quasi menacées au niveau national dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (maille de 5 x 5 km). ▼



Espèces menacées



Espèces quasi menacées



Analyse de la situation actuelle

Sur les 878 espèces évaluées au niveau national selon la méthode UICN, 513 espèces menacées (catégories CR, EN, VU) ont été identifiées. **41 % de ces espèces menacées sont présentes dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Cette proportion importante des enjeux de conservation nationaux au niveau de la région est encore accentuée au niveau des **espèces quasi menacées** (catégorie NT) puisque **47 % sont présentes en région.** Cette première évaluation met en évidence le rôle majeur de la région dans la conservation de la flore au niveau national. La diversité de la flore vasculaire de la région, qui couvre les domaines méditerranéen et alpin, et la présence d'espèces endémiques ou exclusives de cette région en France expliquent ce résultat. Les espèces en danger critique d'extinction sont relativement peu nombreuses (15 espèces).

La répartition de la richesse en espèces menacées montre de fortes disparités au sein de la région. Le **secteur littoral** présente la plus importante concentration d'espèces menacées en lien direct avec une pression d'urbanisation et une dégradation des écosystèmes particulièrement fortes. **La chaîne alpine** se démarque également mais cela s'explique ici plus par la présence d'espèces vulnérables, présentant des aires de répartition particulièrement réduites (limite d'aire ou espèces endémiques très localisées). Cela illustre l'originalité biogéographique de cette partie sud-occidentale de la chaîne alpine.



Serratule naine (Jurinea humilis DC.)

Références :

- Conservatoire botanique national alpin (CBNA)
- Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed)
- Base de données SILENE-Flore : <http://flore.silene.eu/>
- UICN France, FCBN & MNHN (2012). La liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés. Dossier électronique.

Méthode

[données sources, mode de calcul / signification possible des tendances de l'indicateur]

La liste rouge nationale, publiée en 2012, est le fruit d'un travail conjoint mené par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, du comité français de l'UICN et du Muséum national d'histoire naturelle. Elle établit la cotation UICN des 1000 espèces inscrites aux livres rouge 1 et 2 selon les catégories UICN internationalement reconnues

Les catégories CR, EN et VU correspondent aux espèces menacées. La catégorie NT correspond aux espèces actuellement non directement menacées mais qui pourraient le devenir dans un avenir proche.

Le bilan se base sur l'exploitation des données d'observations disponibles dans la base de données SILENE-Flore (<http://flore.silene.eu>).

Fiabilité

[limites en termes d'utilité et de précision]

L'évolution des connaissances (amélioration de l'inventaire, évolution des conceptions taxonomiques) peuvent influencer sur les résultats. Il sera nécessaire d'y faire référence en cas de comparaison de versions successives.

La liste rouge des espèces menacées de France (flore vasculaire) ne concerne actuellement que 1 000 espèces correspondant aux espèces a priori les plus rares ou menacées (livres rouges de la flore de France). L'évaluation de l'ensemble de la flore vasculaire de la France métropolitaine se poursuivra dans les années à venir et modifiera par conséquent le bilan pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet indicateur évalue uniquement le degré de responsabilité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la stratégie de conservation de la flore vasculaire de la France métropolitaine. La réalisation de la liste rouge régionale de la flore vasculaire de la région apportera des éléments complémentaires en définissant l'ampleur et la nature des enjeux de conservation à l'échelle régionale.

Rédaction : Virgile Noble - CBNMed /
Jérémy Van Es - CBNA